



Rédacteur : Jean-Louis KASYC-PFEIFFER

### Étaient présents :

Pour la direction : JLD : Jean-Luc DHOLLANDE, JLa : Jerome LAMY, MC : Muriel CHADELAUD ; MRoz : Marie-Rose SAM BATH

Pour l'UNSa : HH : Hocine HAKKI ; DD : Dominique DOUTRES ; SP : Stéphane PAPIN ; VMa : Valerie MASSEY ; VMi : Vincent MICHELOT, AT : Ali TALBI ; JLKP : Jean-Louis KASYC-PFEIFFER

Prénom	NOM	Syndicat	Elu	CSE	29/04/2020	Site
Salima	CHAILLANI COESENS	UNSA	Titulaire	B2B	absent	Lille
Dominique	DOUTRES	UNSA	Titulaire	B2C & Fonctions Support	présent	
Hocine	HAKKI	UNSA	Rapporteur	Réseau et SI	présent	
Valérie	MASSEY	UNSA	Titulaire	Réseau et SI	présent	
Vincent	MICHELOT	UNSA	Titulaire	B2C & Fonctions Support	présent	
Stéphane	PAPIN	UNSA	Titulaire	Réseau et SI	présent	
Aslam	SADAR	UNSA	Titulaire	SRR La Réunion	présent	La Réunion
Ali	TALBI	UNSA	Titulaire	B2B	présent	
Laurent	DE RUI	CFE-CGC	RS	B2C & Fonctions Support	présent	
Laurent	HABIB	CFDT	RS	Réseau et SI	présent	
Jean-Louis	KASYC-PFEIFFER	UNSA	RS	Réseau et SI	présent	
Marius	TIMOFTE	CFTC	RS	Réseau et SI	présent	
François	PONS		rédacteur	rédacteur CODEXA	présent	
Jérôme	LAMY		Direction	Directeur Relations Sociales	présent	
Marie Rose	SAM BATH		Direction	Direction Relations Sociales	présent	
Muriel	CHADELAUD		Invité	Dir° développement RH	présent	11:30-12:11
Jean-Luc	DHOLLANDE		Invité	Santé au Travail	présent	

### Début de la séance à 9H30

1. Dans le contexte de crise sanitaire lié au Covid-19, présentation par la direction :

- o de la mise à jour du DUER spécifique au Covid-19
- o des mesures de prévention prises jusqu'à présent et celles envisagées dans le cadre du déconfinement pour éviter la propagation du virus
- o des dispositifs de soutien et d'accompagnement pendant cette période

- le lien vers la rubrique de l'intranet Groupe comportant le DUER 2020 spécifique Covid-19 : [https://intranetgroupe.private.sfr.com/xwiki/bin/view/Groupe/sante\\_securite\\_personnes/securite\\_au\\_travail/](https://intranetgroupe.private.sfr.com/xwiki/bin/view/Groupe/sante_securite_personnes/securite_au_travail/).
- le document dans le sharepoint CSSCT Centrale dédié aux documents HSCT (V7 actuellement) : <https://globaltelko.sharepoint.com/sites/CSSCTCentrale>.



Rédacteur : Jean-Louis KASYC-PFEIFFER

- JLD Point sur le DUER (voir fiche d'établissement ci-joint)
  - Ce qui a été mis en place et aussi le déconfinement
  - Eval des risques
  - Ce doc est dispo sur le SharePoint CSSCT Centrale. Il est mis à jour régulièrement en ce moment
  - JLD souligne les 14 j de quarantaine et de la distanciation physique de minimum 1m
  - Personnes à risques (fragilité) un encadrement spécifique
  - Les symptômes ont un peu évolués (Cf. ministère de la santé ou Ministre du Travail)
  - Prez de l'évaluation des risques qui est homogène selon opérateurs téléphoniques. 2 catégories (b et c)

### III. MESURES DE PREVENTION

#### III.1. Organisation travail

La première mesure de prévention prise par la Direction concerne la santé des salariés tout en ayant une ambition et une exigence du maintien de l'activité SFR.

Les mesures organisationnelles en lien avec les recommandations nationales pour le stade 3 (susceptibles d'évolution) :

- Mise en place d'un **plan de continuité de l'activité** piloté par la DGROL-GC:
  - Mise à disposition de véhicule société pour les salariés devant se rendre sur le site d'Altice Campus pour éviter les transports en commun
  - Rotation par demi-équipe des salariés prioritaires sur 7 jours pour limiter le nombre de présents sur site
  - Déplacement pour se rendre sur site – Recommandation de ne pas prendre les transports en commun :
    - Accès au parking Altice Campus
    - paiement taxi si pas de véhicule
    - prêt de véhicule du Parc AUTO
    - remboursement frais de déplacement ou d'hôtel
    - pas de co-voiturage
  - Distance de 2m pour ceux travaillant dans les locaux
  - Nettoyage renforcé plusieurs fois par jour
  - Recommandation de déjeuner à son poste de travail (levée de la consigne du Règlement Intérieur), suppression accès des lieux de vie (distributeurs, café...)
  - Aucune réunion en présentiel
  - Isolation du bâtiment NORD AC dans lequel se tient la Supervision Réseaux
  - Limitation des accès sites aux personnes extérieures à l'entreprise
  - Mise en place d'un QUESTIONNAIRE VISITEURS, personnel intervenant (société de nettoyage, agents de sécurité...)
  - Limitation autant que possible des déplacements professionnels :
    - VOYAGES PRO à l'étranger sous réserve validation Directeur COMEX
    - en France en dehors de son site de rattachement sauf obligation absolue : à valider avec son manager
  - Attestation de déplacement dérogatoire et justificatif de déplacement professionnel" établie par l'employeur

- JLD :
- JLD :
  - Ces mesures ci-dessus sont valables jusqu'au 11 mai
  - La distance de 1m est la posture dite de sécurité. 1,5m à 2m c'est la distance idéale sanitaire jugée par les médecins du travail
  - le questionnaire est là pour protéger toutes personnes de l'extérieur venant sur le site physiquement. C'est du déclaratif mais permet de la traçabilité
- DD quid absence plan de circulation des personnes à pied dans bâtiments ?
  - JLD : pas de plan de circulation pour salariés en PCA car peu de personnes. Donc peu de risque.
  - JLD : des règles de circulation seront mis en place dans déconfinement
- HH remarque qu'en amont aucune mesure préventive n'a été fournie aux élus. Mais seulement maintenant.
- HH : quid des consignes au PCA
  - JLD : y'a des personnes qui portent le masque pour se rassurer aujourd'hui mais pas obligatoire.
  - JLD Sanitaire : il est préférable qu'un max de personnes porte un masque mais on ne sait pas si ça sera obligatoire sur les sites
- HH : on risquera d'être à moins d'un mètre dans le déconfinement donc quid du masque ? qui assure les frais des masques ?
  - JLa : pas de réponse à cette heure. La D travaille sur ces items pour des échanges avec les OSR.
- HH : des scénarios ont été mis en place. Quid des mesures concrètes ?



Rédacteur : Jean-Louis KASYC-PFEIFFER

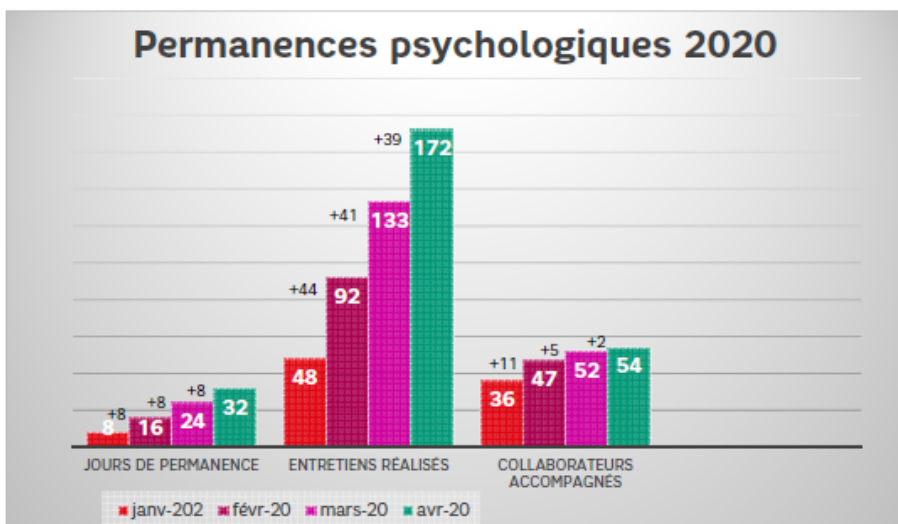
---

- JLD : les transports sont une zone à risque. Se croiser dans les couloirs ou dans la rue est aussi un risque. Il est trop tôt pour répondre car il n'y a à date que des mesures envisagées. Des décisions vont être prises.
- HH : qui va porter la responsabilité dans le déconfinement ?
  - JLD le Comex avec leurs délégations de pouvoir sur la santé et sécurité des travailleurs.
  - JLD Il faudra porter le masque si la distanciation n'est pas respectée. Ce n'est pas obligatoire aujourd'hui, même dans la rue.
- VMi : comment se fait-il que la GROUPE les salariés n'aient pas de masque ? la distance de sécurité est très complexe !
  - JLD : la plupart des salariés de la GROUPE sont en TAD
- AT : quid du nettoyage des postes de W à la Supervision pendant les prises de quart ?
  - JLD : zones difficiles pour le nettoyage mais c'est assuré.
- VMi : quid de comment ils prennent les ascenseurs ? Les gens sont-ils en danger dans les bâtiments ?
- JLD : ne sait pas pour les ascenseurs aujourd'hui sur bat Nord. J'espère que les distances sont bien respectées. Le management est là pour rappeler à l'ordre. Bat Nord : pas de remontées sanitaires au bat Nord depuis le début.
  - JLa : je viens sur le site. Dans ascenseurs tout le monde avait un masque. Et en SDR chacun avait pris les distances de sécurité. Dès qu'on se déplace on a un masque
  - JLD : c'est la posture qu'on proposera pour déconfinement : 3 max par ascenseur si les 3 personnes ont un masque
- SP : questionnaire visiteur quid conservation ?
  - JLD : est détruit au bout de 14 jours
- SP : quid déclaration CNIL
  - JLD : Non. Parce que le Gouv a donné les indications et conditions sur ce questionnaire. Mais pas au-delà.
- SP : qui a la charge du suivi de la distribution des masques ? les managers de proximité ne doivent pas être les seuls à en faire le suivi
  - JLD le suivi est fait via un mécanisme sur des entrepôts. Aujourd'hui peu de personne en bénéficient et effectivement le suivi n'a pas été mis en place. Pour le déconfinement il y aura un suivi détaillé et des décisions d'attribution.
- SP : quels sont le nb de salariés qui viennent Wer sur le site tous les jours et sur tous les sites.
  - JLa : je n'ai pas le chiffre. Je n'ai pas forcément déclaré que je suis moi-même sur site. Au global on n'a pas une vision du nb de personnes sur sites
- SP : on ne sait donc pas qui est présent sur chacun des sites en cas de malaise ?
  - JLa : les managers savent qui est sur site ou chez un client
- CFDT : quid de la SMR ? les personnes en contact client sont en manque de masque
  - JLD : les Antilles et océan indien difficulté d'appro depuis la métropole. Bcp de temps pour envoyer des masques via le shipping et à cause du dédouanement.
- HH : j'espère qu'on aura tout ce qui est nécessaire pour le déconfinement. Quid des relevés des masques, quid ravitaillement, quid de l'intendance, etc... arrêtons l'amateurisme !
  - JLD : en tant que préventeur, j'essaye de résoudre sur place les pbliques. Oui il faut une traçabilité des masques.
- HH prévient qu'il n'est pas question que les salariés reprennent le W sans des garanties. Quel est le budget pour déployer tout ça ?
  - JLa : attend les idées des élus
- DD : mais sans éléments et que avec des hypothèses c'est compliqué des faire des propositions
- JLD : reprend quant à la reprise sur sites. La DIAG a Wer sur des fiches métiers. Ces fiches vont être envoyés lundi matin. Ce sont des choses très concrètes envisagées. Des mesures doivent être validées. Ce sont des cadrages sanitaires très simples.
  - Les plexiglas sont commandés mais tout n'est pas sec.
- JLKP : quid d'une C2SCT extra dès le 12 mai ?
  - JLa : réfléchit si cela va passer par CSEc ou C2SCT C ?



- VMi : dans le DU qui est responsable de l'établissement qui rassemble 9000 personnes ? je ne sais pas de qui on parle ? quel est le nom du responsable ? le nb d'établissements ou on travaille et qui en est responsable ? Je suis perdu ?
  - JLa : la décision est prise par la DG. Chaque directeur exécutif délègue leur pouvoir. Le responsable est le Directeur General qui seul responsable de l'entreprise avec des jeux de délégation
- VMi : combien d'établissements ?
  - JLD : le DUER est par sociétés. Le DU n'est pas au niveau des établissements. Le DU est constitué de fiches d'établissements par société. Aujourd'hui, le DU est en version V9.
  - JLa : dans le DU on a évalué les =/ métiers
- VMi : quid du suivi des gens venant sur le site et lequel ? et quid de leur sécurité pour demain ? quid de la répartition pour le déconfinement ? quid des personnes en TAD et de leurs risques ?
  - JLD : oui pour une fiche de situation/métier pour les personnes en TAD. C'est pertinent d'un point de vue sanitaire. On leur enverra une comm plus pédagogique
- VMi : combien y'a de sites qui accueille des gens aujourd'hui chez SFR. C'est une donnée très importante.
  - JLD : ne peut répondre.
  - JLD : les RIE n'accueillerons que la moitié de leur capacité pour manger en quinconce
- CFTC : ne pas savoir combien y'a de salariés sur chaque site aujourd'hui est intolérable
- JLa : on n'a pas le chiffre des effectifs qui travaillent sur les sites. Cela correspond à une poignée (chiffre très réduit par rapport au personnel habituel)
- 
- MC : Point sur prévention concrète et sur les RPS.....Prez de Muriel Chadelaud travaille au Dev RH
- 

**01 POINT À DATE CUMULÉ DES PERMANENCES PSYCHOLOGIQUES SUR SITE DE BALARD\*.**  
\* PAR TÉLÉPHONE DEPUIS LE CONFINEMENT



Moyenne de 3 entretiens/ Collaborateur

Moyenne de 5 entretiens/ jour de permanence

- 
- MC : Constat sur Balard : Pas de demande particulières en avril de salariés
- DD : sur intranet ai demandé que nb entretiens soient augmentés au-delà de 5. Eléas a eu l'info ?
- MC : oui Eléas a eu l'info. Les permanences ont bien lieu à Balard et à Bdx. Y'a possibilité de demander un suivi dans un cabinet de psy pour tout les autres sites. Sauf pendant le confinement ou il n'y en a pas. Jusqu'à 8 entretiens c'est possible oui. Si le salarié est vu en fragilité, le presta va me consulter pour voir si accompagnement va plus loin. Le thérapeute n'a pas pour vocation à faire de la psychothérapie. Il sera orienté au mieux en tant que soutien.

- Numéro gratuit :



- Pas de sollicitation à ce numero plus importante que d'habitude

### DIRECTION GENERALE / ORGANISATION DU TRAVAIL

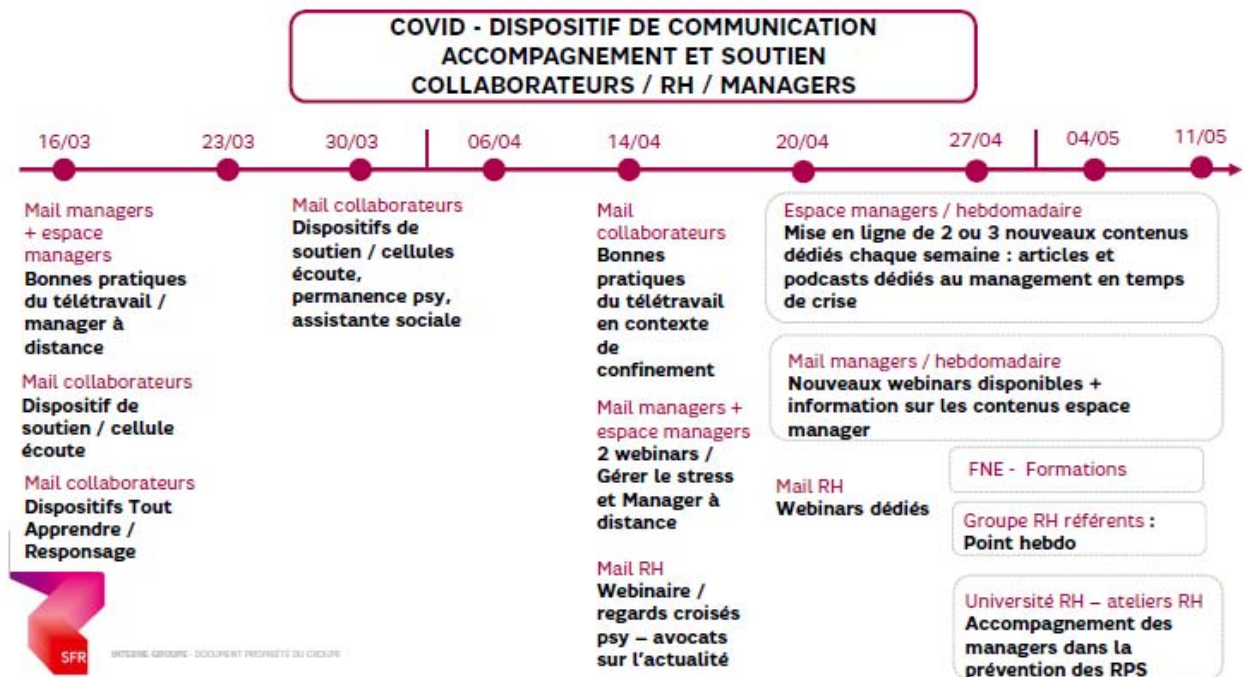
- **Activation PCA et mise en place des mesures d'urgence**  
13 mars / Email tous collaborateurs
- **Passage stade 3 / mise en place du télétravail généralisé**  
15 mars / Email tous collaborateurs - 16 mars / intervention G. Rabuel et A. Dreyfuss
- **Mise en place du chômage partiel**  
23 mars / Call Team 500 / Email à tous collaborateurs avec note dédiée / Information orale individuelle via relais managérial/Email individuel aux collaborateurs concernés
- **Information sur les impacts économiques de la crise**  
26 mars / Call G100 pour relais aux strates managériales

### BUREAUTIQUE / COMMUNICATION – INFORMATIONS

- **Informations bureautique (bonnes pratiques outils)**  
16 mars – 24 mars – 7 avril / Email tous collaborateurs
- **Informations communication (Altice News spéciales)**  
3 et 10 avril / Email tous collaborateurs

### DRH / INFORMATIONS RH & DISPOSITIFS D'ACCOMPAGNEMENT EXISTANT

- **Rubrique intranet dédiée Covid-19**  
complète et mise à jour quotidiennement
- **FAQ générique et FAQ dédiée au chômage partiel**  
Mise à jour quotidienne à partir du 16 mars et du 24 mars
- **Bonnes pratiques du télétravail**  
18 mars / Email Managers et 16 avril / Email collaborateurs
- **Identification et accompagnement des situations individuelles par les RH**
- **Dispositifs de soutien et d'accompagnement**  
(Cellules d'écoute / permanences psy / permanences assistante sociale + mise en place d'une cellule dédiée handicap)  
19 mars et 30 mars / Email tous collaborateurs
- **Dispositif Mes Solutions Family (Tout apprendre / Responsage)**  
20 mars / Email tous collaborateurs
- **Modalités prise de congés et RTT**  
27 mars / Email tous collaborateurs
- **Rappel des règles chômage partiel et pose congés**  
1<sup>er</sup> avril / Email Managers



- 
- Webinar et formation comment j'accompagne la reprise et quel support particulier ? pour les RH et les managers
- Groupe avec 1 référent RH par périmètre qu'il partagera avec ses référents et Muriel CHADELAUD.
- Notamment pour les managers en chômage partiel
- CFE CGC : Quid des retours terrains par les manager Proximité ?
  - MD : non pas dans nos groupes.
- DD : quid du nb de manager dans l'entreprise pour faire le rapport entre les années
- HH : à peu près 1500 managers sur l'UES SFR
- JLKP : quid accompagnement managers et RH à prévention RPS
  - MD : parole donnée à RH. Temps d'écoute. Quid pbtiques pendant confinement ? quid des solutions trouvées ? Puis les RH étant des supports de manager, quel est le rôle de conseil et de support ? Et piqure de rappel sur la santé de son équipe et quels sont les facteurs de RPS ?
- JLKP : inquiet que les troubles psychos sociaux ne soient pas évoqués dans ces formations ?
  - MD on rappellera à chacun des RH les différences entre RPS, facteur de RPS et Troubles sociaux psycho

Reprise questionnaire vers DIAG et relations sociales :

- JLD : revient sur fiches sanitaires par métiers qui comportent 4 volets
- VMi : quid de la transmission du virus via surface inerte dans ces prez ?
  - JLD : ce n'est pas une règle. La charge virale au bout de 5 h est très diminuée. Le risque est considéré alors comme infime. Donc pour les courriers, les colis sont restés plus de 5h dans un coin sec avant distribution.
- VMi : les masques ont-ils les mêmes préconisations ?



- JLD : les masques chirurgicaux sont normalement jetables. Mais les masques en tissu sont de fait salis par le contact avec le visage et doivent être nettoyés souvent.
- JLD prez une fiche de travail au bureau avec des règles AVANT, PENDANT, APRES
  - JLD rappelle que tous les sites subiront un nettoyage de printemps avant le 11 mai.
  - Les clim devront fonctionner et il y aura une aération/ventilation des locaux
  - Pas de réunion à son bureau, ni dans le couloir
  - Placement en quinconce obligatoire
- JLKP : Quid de la distanciation sociale si pas possible par endroit ? quid des réunions ?
  - JLa : c'est une hypothèse. Les réunions seront plus faites en TAD. Les réunions en salle auront une distanciation sociale. Notre objectif étant de recréer un lien social autrement que par téléphone.
- HH : la D n'a présenté que des scenarii imaginés
  - JLD : on ne pourra pas fermer toutes les SDR pour tenir sur la durée. Le W doit pouvoir se faire. Le message sera de ne pas se regrouper mais plutôt en distanciel. Les SDR seront réservées pour des situations particulières
- DD : Quid réflexions : des dé confinement du 11 mai. Approche progressive de fermeture ouverture des SDR ?
  - JLD : sur Balard à envisager pourquoi pas ?
- HH comment s'assurer qu'on a les moyens, comment ça va être appliqué, vérifié ?
  - JLa : pas de réponse.
- DD demande que les SDR soient fermées si la santé des salariés n'est pas assurée. Surtout si les moyens techniques et financiers ne sont pas assurés
- VMi : y'a pas de mauvaise solutions mais la D doit décider. Le message doit être clair de la part de la D.
- HH : cette réunion n'avait pas pour objectif d'avancer des solutions. C'est à la D de décider.
  - JLD : des choses sont encadrés par la D et à cause des mesures du gouv. Les fiches que nous présentons vont être validées par le Comex.
  - JLD : le Comex a demandé l'ouverture du RIE en conditions sanitaires maîtrisées. Chacun ira dans le RIE de son bâtiment et pas dans un autre RIE.
- CFTC : quand seront communiquées toutes les décisions validées au Comex.
  - JLa : le retour du Comex n'est pas planifié
- HH : la D se moque de nous
- VMi : la distanciation sociale et physique doit être assurée et le TAD doit être maintenue jusqu'à fin mai. Comment ça sera assuré ? CF ce que le 1<sup>er</sup> ministre demande.
  - JLa : la reprise du 11 mai si la pandémie n'est pas aggravée. Et le déconfinement pourra se faire par régions. Mais les déclinaisons du gouv vont venir dans les prochains jours
- CFDT : le TAD DOIT être maintenu par le 1<sup>er</sup> ministre. On ne doit pas être minimaliste dans la protection des personnes
- VMi : si c'est DOIT on ne reviendra pas au boulot
  - JLa : si la loi le dit, alors on maintiendra le TAD
- DD :
- *Le déconfinement doit aussi permettre la reprise de la vie économique. Pour cela, il nous faut réorganiser la vie au travail. Le télétravail doit être maintenu partout où c'est possible, au moins dans les 3 prochaines semaines. Je le demande avec insistance aux entreprises. Nous en avons mesuré depuis la mi-mars le déploiement massif. Personne n'en ignore les contraintes, mais celui-ci doit se poursuivre pour limiter le recours aux transports publics et pour limiter plus globalement les contacts. Il n'y a pas sur ce sujet un avant et un après 11 mai. Pour les personnes qui ne pourront pas télétravailler, la pratique des horaires décalés dans l'entreprise doit être encouragée. Elle étalera les flux de salariés dans les transports et diminuera la présence simultanée des salariés dans un même espace de travail.*
- HH : toutes les mesures annoncées par le gouv ne sont valables que si les entreprises jouent le jeu. SFR a les moyens de ne pas générer le bazar déjà chez elle en adoptant une attitude pro et non pas amateurisme.



Arrêt à 13h

Reprise à 14h

- DD demande à JLa d'avoir des réponses sur les questions des RP notamment des questions sans réponses au-delà de plus de 20 jours
- JLa va regarder
- JLD liste les gds thèmes des fiches de W métiers :
  - travail au bureau,
  - exploitation des bâtiments / clim et aération des locaux
  - nettoyage, tout ce qui est nettoyé par presta (fréquences, etc...)
  - restauration avec RIE et sans RIE. Le repas sur poste de W ne sera pas autorisé.
    - avec RIE. Bcp de disposition
    - sans RIE : les gdes lignes. Des SDR seront dédiées restauration
  - accueil du public, kiosques avec queues d'attente
  - courriers/colis, mise en quarantaine du courrier, scan de lettres
  - parc auto et risque sanitaire a cause du partage.
- CFE CGC : au B2B on a des notifications officielles qui ne doivent pas être bloqués. Cela est pour préparer les commandes à venir le plus rapidement possible.
  - JLD : les courriers seront mis en quarantaine pendant 5h. Mais ces courriers urgents pourront-ils être scannés ? A analyser avec les eqp courrier.
- DD il y aurait des managers qui demandent qui serait volontaire viendrait au W ? et d'autres qui viendraient en voiture se demandent comment faire ?
- JLa : je n'ai pas eu ces demandes de le demander aux équipes. Dans le contexte des annonces avec le Gouv, certain managers évoquent des sujets.
- HH : il manque carrément des consignes, des ordres venant du Comex
  - JLa : je ne censure pas. Mais je peux suggérer ce genre de sujet à mon équipe en demandant qui a des priorités et être clair pour l'organisation du travail future
- DD et SP : le manager fait sa liste de course mais le personnel en chômage y'a rien. C'est anxiogène pour les salariés.
  - JLa : y'a pas de consigne de la DG à ce niveau
- HH oui on peut tâter le terrain mais on ne sait pas sur le nombre qui va pouvoir revenir. Car pas de décision Comex.
- DD : les salariés se demandent comment ils vont devoir à leur poste de W, faire avec les transports, les masques dans le site, pour les personnes fragiles, etc....
  - JLa : faire peur aux gens n'est pas l'objectif
- AT : c'est très maladroit cet ordre de la DG vers les managers
- HH : des managers se sentent envoyés au casse-pipe du fait de non décision du Comex.
- HH : quid du Flex, et autres....quid des décisions ? Les managers semblent être contre la reprise le 11 mai. Parce qu'ils ne savent pas comment la reprise va se faire : travail, organisation, protection, etc...
  - JLD : la reprise doit se faire sur base du volontariat
- HH : rappelle que le code du travail dit que l'entreprise doit mettre TOUS les moyens à la sécurité et à la santé de ses salariés
- JLD reprend sur Fiches Réseau (en cours de réalisation).
  - Intervention site technique Réseau
  - Intervention site technique ou tiers : audit
  - Déplacements pro avec port de masque si covoiturage
  - Intervention salle de tests technique de type Vélizy. Partage de Labo
  - Fiches Au B2B
    - Intervention maintenance
    - Comment aller chez un client
    - Rdv accueil client/ fournisseur
    - Agents de sureté





- autres
  - JLD demande à ce que tout thème lui soit remonté qui peut être important à travailler si oublié. Toutes ces fiches pourront évoluer.
  - Ces fiches comportent des Règles (Obligatoires pour 100% salariés) ET des Consignes (précaution)
  - Des com. avec affichage seront faits. Les règles doivent être comprises de tous !
- DD quid de la minorité qui va s'en moquer des règles ?
  - JLD je suis persuadé que toutes ces règles doivent être comprises. Les managers de faire des briefings très réguliers sur ces thèmes. Les règles non mémorisées ne seront pas comprises.
- HH : quid d'assouplissement horaires et du Règlement Intérieur ?
  - JLA : oui cela va être adapté via des notes de services
- VMi : règles et notes de services non respectées => SANCTION !
  - JLD : oui il pourra y avoir sanction
- DD quid validation Comex des fiches Diag ?
  - JLD oui sur les enjeux financiers comme par exemple RIE (Sodexo) qui va devoir ajouter du personnel
- DD les décisions seront-elles prises que le 7 mai
  - JLD : des décisions vont être prises bcp plus rapidement que le 7 mai
  - Le TAD ca va évoluer
- DD on se le demande au vu de comment le chômage a été mis en place à l'arrache de comment la D va communiquer sur ses décisions vers les salariés
- JLD : bcp de gens ont compris dans le discours du 1<sup>er</sup> ministre que la plupart sera appelé le 7 pour une reprise le 11
- JLa : reprend les questions
  - Des mesures ont été prises pour maintenir lien social et pro dans le cadre du TAD
  - Bcp d'info ont été passées par managers et par intranet
  - Muriel a montré toutes les communications ont été faites pour rappeler les risques % à l'isolement pro
- AT : quid des portes, tourniquets et circulation des personnes
  - JLD : on envisage de réguler les flux entrants et sortants, escaliers montants et escaliers descendants
  - JLD il sera demandé d'aller se laver les mains systématiquement en arrivant au travail. La solution du gel hydro n'est pas la solution. Seul le lavage des mains systématique sera conseillé et dans les consignes.
- DD quid salarié en cas de suspicion ? quid personnel qualifié ?
  - JLD : il faut appeler le 15 pour vérifier si symptômes ou pas. C'est le médecin de ville qui va prescrire le test.
- DD quid cas identifié sur le reste du bureau
  - JLD : y'aura un nettoyage du poste de W en précaution avec recherche des contacts physiques autour de la personne pour vérifier. Il y aura isolement des cas contacts pour vérifier l'apparition ou non des symptômes
  - JLa : reste sur la communication institutionnelle et la déconnexion n'est pas à l'ordre du jour.
- SP : quid des sollicitations des salariés en chômage ? Quid blocage de la messagerie et intranet
  - Mrose : on est conscient que certain coupe tous lien pdt chômage mais on utilisera tous moyen pour les prévenir
  - JLa ne veut pas savoir pourquoi certain coupent les liens quand ils sont en chômage
- HH quid de la déconnexion imposée se cache la charge de W des salariés en TAD et en PCA. Et la charge de ceux en CP a été reportée sur ceux en TAD et PCA. La D n'est pas capable d'évaluer la charge
- SP : le droit à la déconnexion. Mes responsables non en astreinte qui répondent à des mails à 3h du matin voire le WE n'est pas normal. Alors qu'on pourrait les déconnecter
  - JLKP : constate que la D ne prend soin et ne veut pas soins des salariés
- VMi : quand les salariés en chômage vont-ils revenir ? sachant que les élus ne savent pas qui est en chômage



- JLa : ne sait pas quand à ce stade
- VMi : quid lavage des mains et papier à usage unique
  - JLD : y'a des supports pour les rouleaux et on aura du gel.
- VMi les masques ? quid du stock ?
  - JLD commande de masque chirurgicaux a été fait. Les gens pourraient avoir des masques alternatifs à titre personnel.
  - HH le libre-service des masques ne sera pas disponible avant longtemps
  - HH on attend pour le déconfinement que toutes ces dispositions soient prises par le Comex
  -

## A - Confinement et impacts psychologiques

### 1) Isolement professionnel TAD longue durée, confinement

- a) Peu de rappel de la D : vous avez des moyens et des conf call
  - b) SFR de passer que des consignes générales
  - c) Comment séparer les 2 : vie pro et vie perso
  - d) Quid de la déconnexion imposée ?
  - e) Quid de la situation personnelle, appart de 30m2, rester 5h devant son PC, être encore au boulot à 21h => des consignes ont été passées par la D quant à cette situation de TAD qui peut être risquée.
  - f) Comment SFR prend soin de ses salariés en dehors des communications institutionnelles et générales ?
  - g) Comment managers sont plus fort dans leur surveillance du bien-être de leurs collaborateurs ?
  - h) Travailler sur bonnes pratiques, sur les écueils du TAD longue durée
    - i) Quid violences conjugales, risques de tensions dans couple, femme seule avec enfants en bas âge
    - ii) Quid des arrêts de travail pour femme avec enfants bas âge ?
- ⇒ C2SCT : voir réponses de la D ci-avant

### 2) indicateurs de santé : Comment scruter **les indicateurs de santé**, l'absentéisme, le turn over, les mesures de protection adaptées pour les gens chez eux et les gens qui viennent sur sites ?

- a) Comment *rester attentifs à tous signes cliniques inquiétants (signe d'épuisement, pleurs, crise de panique, etc.)*.
  - b) Comment *protéger la santé des salariés : enquête, droit d'alerte danger grave et imminent ou expertise en cas de risque grave*
- ⇒ C2SCT : voir réponses de la D ci-avant

### 3) **Numéro Psy et cellule Psy** : quid des prises de rdv, quid des possibilités de rdv post confinement, comment identifier dérives managériales ? Raisons d'un abaissement à 8 rdv maxi ? Le bien-être psychologique et physique de quelqu'un ne se mesure pas à un nombre comptable de rdv !

⇒ C2SCT : voir réponses de la D ci-avant



#### **4) Congés et bien-être des salariés**

- Les reports doivent être possibles et pas imposés sous des prétextes administratifs de solde avant fin mai. Aujourd'hui la RH informe les salariés qu'aucun report n'est possible sans sa validation et celle du manager et pour des raisons de service et que les CP devront être soldés à fin mai 2020.
- Quid congés de l'été ? car si tout le monde doit être présent à la reprise que fera-t-on ? on ne validera pas les congés ?
- Quid du repos suite au stress dû au confinement
- Quid du risque d'annulation des CP de congés d'été ?
- Est-ce que les collègues en chômage Partiel (qui n'ont pas de longues absences maladies) vont avoir 27 Congés Payés ?

⇒ C2SCT : La D répond que ce sujet est encours de négo avec les OSR

JLa : rappelle qu'il faut solder ses congés avant 31 mai et que 5 CP seraient à reporter sur exercice suivant avec validation manager

#### **5) Mesures prises par la direction par anticipation quid ?**

- a) RPS :
- b) Comment la Direction envisage un système à mettre en place pour que les salariés puissent reprendre le travail sereinement ? (et pas que de la communication institutionnelle)
  - i) Augmenter les mesures de soutien aux salariés (psychologues, assistantes sociales, ...)
    - (1) Sur l'intranet, il est toujours indiqué dans leur PowerPoint QUE 5 entretiens maximum par salarié !
- c) pour la période actuelle :
  - i) Demander et avoir une synthèse des appels à la cellule
    - (1) Pas un chiffre global mais un suivi semaine par semaine depuis le début du confinement / début du chômage partiel
      - (a) Par société
      - (b) Par site
        - (i) Nb d'appels
        - (ii) Nb de salariés
  - ii) Demander et avoir une synthèse des demandes d'entretiens psy
    - (1) Par société
    - (2) Par site
    - (3) Par semaine depuis le début du confinement / début du chômage partiel
      - (a) Nb d'appels
      - (b) Nb de salariés
  - iii) Demander et avoir le nb de sollicitations de la médecine du travail (à la demande du salarié)

→C2SCT : voir réponses de la D ci-avant



6) **Autres sujets :**

- Prime panier, et autres sujets s'y rattachant

→ C2SCT : La D répond que ce sujet est en cours de négociation avec les OSR

## B - organisation du travail AVANT déconfinement

7) **FLEX :** Suppression temporaire du Flex Office sur Balard => assignation nominative d'un poste unique de travail pour chaque salarié

JLa => Tout dépendra de la reprise sur le site. Ça va être compliqué de travailler en Flex du fait de la situation sanitaire

JLD : pas de Flex du fait que l'on restera posté toute la journée (ou à la semaine) au même endroit. Il serait envisagé une alternance toutes les semaines TAD/sur site (non validé par Comex)

8) **Visite d'inspection préalable des RP :**

- a) **tous les RP sur tous les sites** effectuent une **visite d'inspection avant** que les salariés qui le pourront reprennent possession des locaux, avec l'assurance que tout le matériel de protection est disponible et que les locaux soient régulièrement désinfectés et ventilés pour éviter la concentration stagnante éventuelle du virus sous forme aérosol.

JLD : oui ça me paraît normal. Sauf que cela risque de se faire en confinement. Donc ça devra se faire avec un minimum de personnes. Ça serait plus facile de le faire à partir du 11 mai en déconfinement et que cela se fasse dans des conditions sanitaires maîtrisées avec les eqp Diag et en fonction du déconfinement.

JLa : oui en petit comité (2 à 3 RP max) et au moment opportun. Il faudrait traiter en Pté les grands sites.

SP : attention aux sites de province les petits sites ou il faudra être précautionneux aussi

JLD : oui,

9) des **fiches métiers pour préciser les précautions à prendre au travail.**

- a) Le ministère du Travail a commencé à mettre en ligne des fiches conseil par métier à destination des employeurs et des salariés qui précisent les précautions à prendre dans l'aménagement des postes et les équipements de protection nécessaires.
- b) Les fiches métiers et type de protection / règles dans le cadre de la lutte contre la propagation du Covid 19

→ C2SCT : voir réponses de la D ci-avant



### **10) Postes de travail :**

- a) Nettoyage des espaces de travail : Désinfectant systématiquement tous les bâtiments avant le retour progressif des salariés
- b) Changement de tous les filtres (climatisation, autres...)
- c) Préparation et adaptation mobilière des postes de travail seront nécessaires, quid des moyens ?
- d) Aménager les locaux progressivement, c'est-à-dire dès maintenant, pour que les salariés qui reviennent travailler le fassent depuis des postes espacés les uns des autres de 2m
- e) sécurisation physique des salariés à leur poste de travail, comment vont-ils pouvoir faire?
- f) sécurisation physique des salariés à leur environnement de travail, comment vont-ils pouvoir faire ?
- g) quid de la sécurisation sanitaire de 2 mètres aux postes de travail ?

→C2SCT : voir réponses de la D ci-avant

### **11) Restauration**

- a) quid du RIE Balard et en France ? comment s'y restaurer ? quid du nombre de services ? problème de couverts ? quid de la sécurisation sanitaire de 2 mètres dans le restaurant ?
- b) quid du respect des distances sanitaires dans le cas où les personnes déjeunent mais ne vont pas au RIE ?
- c) s'assurer du respect du code du travail : pas de nourriture au poste de travail
- d) S'assurer que le prestataire (SODEXO pour Balard) prend toutes les mesures de prévention (gants, masques, blouses, ...)

→C2SCT : voir réponses de la D ci-avant

### **12) Parkings voitures :**

- a) quid problématique du nombre de places de parking ?
- b) quid respect des places réservées ? abandon/arrêt des places réservées ?
- c) accessibilité et sécurisation des parkings
- d) autres parkings en cas de saturation
- e) Anticiper la prise du véhicule par le salarié
- f) louer des places de parking supplémentaires

JLD : pas de décision. Des débordements seront à envisager sur parkings de proximité.

### **13) transports publics :**

- a) quid problématique et risques pour les personnes revenant sur site par les transports publics ?



→ C2SCT : voir réponses de la D ci-avant

**14) Organisation du travail : qui, quoi, quand comment ?**

- a) quid des risques encourus pour les personnes revenant sur site ?
- b) quelles équipes reprennent en présentiel sur site ? pourquoi ? impacts sur la charge de travail ?
- c) sur quelles bases de calcul :
  - i) quelles équipes continuent en TAD ?
    - (1) quid du nombre de personnes en TAD ?
    - (2) quid du nombre de personnes sur site ?
    - (3) quid du roulement des personnes sur site/TAD ?
  - ii) quelles sont les équipes qui restent en chômage ?
  - iii) y aurait-il une raison de préférer les personnes sur site en fonction de l'âge, des personnes à risques (femmes enceintes, maladies chroniques, etc...)

JLa : les réflexions sont en cours

**15) Assouplir Horaires de travail sur site (arrivées et départs plus souples)**

- a) Mettre en place des horaires spécifiques sur la durée du déconfinement
- b) Elargir encore plus la plage horaire du matin et du soir pour permettre aux salariés de ne pas tous prendre les transports en même temps et de fait re créer des heures de pointe
- c) assouplissement des horaires d'arrivée et de départ beaucoup plus large que dans le règlement intérieur

JLa : les plages sont assez étendues aujourd'hui. Pas de démarches de sanctions

HH : privilégier le TAD et faire du travail

DD : quid flexibilité des horaires pour dépôt des enfants en crèche. Il faut aller au-delà dans la flexibilité de ne pas circuler aux heures de pointe

JLa : difficile d'avoir une note interne aujourd'hui. Cela sera fait auprès du management

## **C - Déconfinement en France, Antilles, SRR, SMR, autres locaux**

**16) Médecine du Travail :**

- a) Adapter le temps de présence de la Médecine du Travail et des infirmières/infirmiers. Risque fort de surcharge de travail pendant plusieurs semaines.
- b) embauche momentanée de personnel soignant sur chaque site
- c) Y-aura-t-il un médecin du travail pouvant délivrer un arrêt de travail sur place en cas de collaborateur malade sur site ?
- d) Quid du plan de gestion d'une personne symptomatique par le MdT dans les locaux ?

JLD : info. Le docteur Laura Denestre quitte SFR pour aller dans un gd groupe et qui va être remplacée par un autre médecin provisoirement. Un 2eme médecin à Balard intervient déjà.

C2SCT : pas de réponse à ces questions ce 29 avril



**17) Reconduction TAD**

- a) Certains parents envisagent de ne pas mettre leur enfant à l'école
  - i) Quid de la possibilité pour les parents de poursuite de leur TAD ?

→ C2SCT : pas de réponse à ces questions ce 29 avril

**18) Circulation des personnes sur sites en France, Antilles, SRR :**

- a) les flux à l'entrée : la Direction d'expliquer dans le détail comment elle va gérer les flux à l'entrée en respectant les règles de distanciation sanitaire. Cela ne peut passer que par des points de contrôle supplémentaires/dédiés par Bâtiment ou par site.
- b) Gestion des salariés avec certificat qui justifient avoir les anticorps avec l'obligation du port du masque par exemple

→ C2SCT : pas de réponse à ces questions ce 29 avril

**19) conditions d'entrée et de circulation dans les locaux**

- a) Collaborateurs à risque et/ou collaborateurs en contact avec des personnes à risque
- b) L'étalement des entrées/sorties pour les espaces communs, restauration, sanitaires, vestiaires .....
- c) Organisation du travail pour mettre en place un plan de roulement
- d) Déplacements internes, réunions et formations
- e) Modalités d'accès à l'entreprise des fournisseurs externes
- f) Les distances à respecter sur les sites donc l'organisation du travail => (salles de réunion, espaces de travail duo quatre, open space etc.....)

→ C2SCT : pas de réponse à ces questions ce 29 avril

**20) Nettoyage et assainissement des lieux de travail**

- a) Nettoyage quotidien des locaux, des environnements, des postes de travail et des espaces communs
- b) Nettoyage de fin de service et la désinfection des postes de travail avec des produits
- c) Assurer le nettoyage régulier des poignées de portes, des boutons d'ascenseurs, des rampes d'escaliers, ...
  - i) Tout ce que tout le monde touche de façon régulière
- d) Interdire l'utilisation des salles de réunions ou box (ou tables communes sur certains étages de Balard par exemple)

→ C2SCT : pas de réponse à ces questions ce 29 avril

**21) Nettoyage et assainissement du matériel pour effectuer le travail**

- a) Etudier les différentes interventions des kiosques pour assurer la santé et la sécurité des salariés (et des intervenants)
  - i) Prêt de petit matériel
    - (1) Désinfecter les PCs, les casques, les souris, les claviers, les chargeurs, ... au retour et au départ du kiosque
  - ii) Dépannage sur place



- (1) Donner la possibilité de désinfecter le matériel qui va être touché par l'intervenant, même si celui-ci porte un masque et des gants
- (i) Pour rappel, en moyenne, votre main (avec ou sans gants) entre en contact avec votre visage jusqu'à 3 000 fois dans la journée. Or, le nez, les yeux et la bouche sont des portes d'entrée pour les virus et les bactéries (lien <https://www.ars.sante.fr/les-gestes-barrieres-eviter-de-se-toucher-le-visage>)
- (2) Même chose avant que le salarié récupère son matériel

→C2SCT : pas de réponse à ces questions ce 29 avril

**22) Equipements de protection individuelle**

- a) Mise à disposition et la distribution de ces équipements
- b) Les informations indispensables à leur utilisation
- c) S'assurer d'avoir le gel, les masques nécessaires donc commander bien en amont, surtout pour la SRR, SMR et Mayotte
  - i) Les distributeurs de gel, sans contact avec le contenant, sont recommandés
  - ii) Idem pour la distribution du savon dans les toilettes
  - iii) Attention : les salariés devront-ils tous porter un masque ? et non pas ceux uniquement en contact avec du public
- d) Les masques : leur durée d'utilisation (3 ou 4 h), les types, les quantités/ port obligatoire ou conseillé
- e) Les gants quantités / stock/ distribution / port obligatoire ou conseillé
- f) Lieux de distribution des masques à préciser par site / suivi stock masques hebdomadaire par site
- g) Distributeur de papier à usage unique
- h) souhaitable d'indiquer l'heure de début du port du masque au feutre indélébile si le port des masques est obligatoire

→C2SCT : pas de réponse à ces questions ce 29 avril

23)**Vélo** : Beaux jours + aversion aux transports publics, on risque d'avoir un surplus de salariés privilégiant le vélo. Quel est le plan de la direction pour **gérer les flux** sans que des salariés aient à traverser tout le site comme c'est le cas à l'heure actuelle pour le parking vélo Balard nord par exemple.

→C2SCT : pas de réponse à ces questions ce 29 avril

24) Avec le **départ du Dr Denetre** que faire pour les salariés qui ont besoin d'un TAD longue durée car personne à risque ?

→C2SCT : pas de réponse à ces questions ce 29 avril

**Suspension de la C2SCT Centrale à 16h40.  
Reprise le vendredi 15 mai 2020 entre 13h30 et 15h30**





Dans la presse aujourd'hui :

Le discours d'Edouard Philippe du 28/04 sur le déconfinement :

- 1) Entreprises : réouverture autorisée le 11 mai. Conditions : respect des mesures de distanciations sociales. **Télétravail doit être maintenu au moins 3 semaines après le 11 mai.**
- 2) Chômage partiel : conditions maintenues jusqu'au 1er juin.
- 3) Transports en commun : 70% avec 1 siège sur 2 condamné et masque obligatoire.

A partir du 1er juin le **chômage partiel** sera moins généreux prévient Muriel Pénicaud, la ministre du Travail. Chômage alors que 11,3 millions de Français bénéficient de cette mesure (presque 1 sur 2).

- Pour que le chômage partiel accompagne la reprise. On va regarder comment être tous co-responsables et avoir un **taux de prise en charge de l'État** (84% du salaire net) **progressivement moins important.**
- Le système de travail partiel pour garde d'enfant sera maintenu tel quel en mai, et à partir du 1er juin il faudra une attestation de l'école. Mais il est important que les enfants puissent retourner à l'école.
- Une ordonnance prévoit que l'activité partielle puisse être demandée pour un poste et non plus à l'échelle collective. Le chômage partiel individuel, plus souple même s'il doit faire l'objet d'un **accord d'entreprise**, il permet aux entreprises d'adapter leur activité en vue de la reprise économique.



## Annexe Documentaire

Documents de travail :



Adobe Acrobat  
Document

00 - Convocation et ordre du jour CSSCT Centrale du 29 avril 2020



Adobe Acrobat  
Document

00 - ODJ ordi CSSCT Centrale 29 avril 2020 - V1



Adobe Acrobat  
Document

01 - QR0036G4\_Fiche établissement UES SFR - spécifique Covid-19 - 9avril2020 - v7



Adobe Acrobat  
Document

02 - Prévention et traitement RPS avril 2020VF